

Crise de l'euro, une mise en perspective

dimanche 9 octobre 2011, par [Michel DEVOLUY](#), [Pierre VERLUISE](#)

Entretien avec Michel Dévoluy, Professeur d'économie à l'Université de Strasbourg, auteur de *L'Euro est-il un échec ?*, Coll. Débats réflexeeurope, Paris, Documentation française. Propos recueillis par Pierre Verluise, Directeur du site géopolitique *Diploweb.com*.

. Pierre Verluise : Quelles ont été les étapes clés de la construction puis de la crise de l'euro ?

Michel Dévoluy : La genèse de l'euro remonte à 1969 (plan Werner) lorsque les six Etats constituant la Communauté [1] ont souhaité aller vers une union économique et monétaire. L'enjeu était double : consolider le marché commun des marchandises et affirmer l'espace européen sur la scène mondiale. Un accord, signé à Bruxelles en 1971, prévoyait déjà une monnaie européenne à l'horizon d'une décennie. La crise du système monétaire international et les chocs pétroliers ont cassé cette dynamique. Après une période « d'eurosclobose », le système monétaire européen (SME) mis en place en 1979 a solidarisé les monnaies autour de l'Ecu. C'est à partir du SME que le basculement vers l'euro fut effectué en 1999.

La création de l'euro eut, là encore, une double vocation : couronner le fonctionnement du marché unique et accélérer le processus d'intégration politique.

Dès le départ, les problèmes liés à l'hétérogénéité des économies nationales ont été minimisés.

La doctrine ordolibérale, chère aux Allemands, a profondément marqué la construction de l'euro [2]. Le maintien de la stabilité des prix et la rigueur budgétaire ont été présentés comme des vecteurs puissants de la convergence des économies européennes.

Les vertus monétaires et budgétaires devaient devenir le ciment de la zone euro : c'était un peu rigide et réducteur.

La crise financière qui débute dès la fin de 2007 fragilise les systèmes financiers puis l'économie réelle. Du coup, **on parle de la crise de l'euro, alors qu'il s'agit de plusieurs crises** : financière, puis réelle et, enfin, avec le creusement des déficits et des dettes, la question des dettes souveraines. **Ces crises successives ont été accentuées du fait des insuffisances de l'architecture des politiques économiques européennes.**



Michel Dévoluy, Professeur d'économie à l'Université de Strasbourg

. P.V. : Comment expliquer la défiance des citoyens et des marchés financiers ?

M. D. : La défiance des citoyens européens tient à trois aspects principaux : l'impression récurrente que le passage à l'euro s'est accompagné d'une hausse des prix des biens et services achetés quotidiennement ; les faibles performances économiques de la zone euro ; la mise en place des politiques d'austérité destinées à respecter les contraintes du pacte de stabilité et à maintenir la crédibilité de l'euro sur les marchés financiers.

La défiance des marchés financiers tient largement au rôle exorbitant des agences de notation et à l'incapacité de l'Union de réagir rapidement, fermement et de façon solidaire.

. P. V. : Que nous apprend cette crise à propos du processus d'élaboration et de gouvernance de la zone euro ?

M. D. : La zone euro n'était pas a priori une zone monétaire optimale. Il était donc crucial de mettre en place un mécanisme de gouvernance qui pousse à la convergence des économies et à la capacité de soutenir les Etats en difficulté. Pour aller dans ce sens, la réponse aurait dû être double : réduire les concurrences fiscales et sociales et forger un fédéralisme fiscal au niveau de la zone euro. Ces choix se sont heurtés à la doctrine très libérale de la Commission européenne et à la volonté des Etats membres de maintenir leurs prérogatives.

. P.V. : Cette crise, comme bien d'autres, ne témoigne-t-elle pas des contradictions des Etats membres à l'égard du projet communautaire ?

M. D. : Oui : **la construction européenne souffre d'une tension permanente entre le fédéral et l'intergouvernemental.** Les Etats sont très soucieux de maintenir leur souveraineté comme le montre le rôle croissant du Conseil européen, c'est-à-dire la réunion des chefs d'Etats et de gouvernement [3].

Par ailleurs, on observe **des ambitions différentes pour l'Europe** : elles vont de la simple constitution

d'un grand marché à la construction d'un espace géopolitique unifié.

. P. V. Depuis 2008, comment caractériser les réactions des grands acteurs de la zone euro ?

M. D. : La Banque Centrale Européenne (BCE), après quelques hésitations, a joué un rôle actif qu'il convient de saluer. Elle a su mettre en place des mesures qualifiées subtilement de « non conventionnelles ». La Commission européenne est restée systématiquement en retrait. Le Parlement européen a observé. L'Eurogroupe et le Conseil des ministres se sont effacés devant l'autorité du Conseil européen. Celui-ci, après des volontés de relances concertées, est revenu aux fondamentaux : la rigueur budgétaire et des prêts accordés par les Etats membres aux Etats en difficulté sous des conditions qui éteignent l'activité économique et qui touchent directement les populations les plus fragiles.

. P. V. : Que nous apprend cette crise au sujet des relations franco-allemandes ?

M. D. : Cette crise nous rappelle d'abord que la construction européenne ne peut progresser sans la volonté commune de ces deux Etats. Toutefois, cette centralité leur confère la responsabilité de se comporter comme un moteur de l'intégration au regard de l'ensemble de la zone. Leurs rivalités, affichées ou implicites, pour le leadership de l'Union européenne est contreproductive et le poids des égos nuit à l'ambition collective. De plus, les déversements des problèmes de politiques internes de chacun de ces deux Etats sur les grands choix de l'UE ne sont pas à la hauteur des enjeux européens. J'observe néanmoins que les responsables des deux pays ont pris conscience qu'accepter l'effritement de la zone euro reviendrait à porter la responsabilité historique d'un recul d'une construction qui a scellé la concorde sur le vieux continent. Mais la voie choisie pour la convergence des points de vue entre l'Allemagne et la France repose bien plus sur le culte de la rigueur budgétaire que sur la recherche d'une plus grande solidarité entre les Etats membres.

.P.V. : A ce jour, quels sont les scénarios envisageables et les options ?

M.D. : Les sorties de la zone euro paraissent irréalistes : c'est jouer avec le feu ! Ces sorties sont trop souvent présentées comme une forme de recours à une politique de dévaluation compétitive. En réalité, elles entraîneraient des coûts économiques indirects massifs et, surtout, des coûts politiques qui toucheraient l'ensemble de la zone.

Une formule de rééchelonnement des dettes est réaliste. C'est le plus probable dans le court terme. Mais elle est sans ambition.

Les cures d'austérité imposées actuellement provoquent une méfiance croissante vis-à-vis de l'Union européenne mais elles risquent de continuer. Elles sont dangereuses car menant à la déflation et à la rancœur des populations concernées.

L'Union européenne devrait se refonder sur des ambitions collectives déclarées et assumées. Cela implique des pas vers une forme de fédéralisme et la révision des traités. Le recul des souverainetés nationales n'est pas dans l'air du temps. Il faudra pourtant se résoudre soit à avancer, soit à fragiliser une construction qui aspire, depuis plus de 60 ans, à stabiliser la concorde sur le continent, mais aussi à être exemplaire au regard de la géopolitique mondiale.

Les débats sur le futur sont ouverts. Nous proposons, par exemple, de progresser à travers une planification fédératrice. Cette voie sera sans doute regardée comme audacieuse ou irréaliste : c'est à voir !

Plus

Michel Dévoluy, *L'euro est-il un échec ?* Coll. Reflexeurope, Paris, Documentation française, 178 p., 10 octobre 2011.



Indéniable réussite sur le plan technique, l'euro s'est imposé comme une monnaie internationale de référence. Toutefois, depuis sa création, il ne cesse d'essuyer des critiques et souffre d'une défiance récurrente de la part des citoyens européens. La récente crise économique et financière n'a fait qu'exacerber ces tensions depuis longtemps perceptibles. Sous une pression d'ampleur inédite, l'Union économique et monétaire peut-elle se solder par un échec ?

Pour répondre à cette question délicate, l'auteur de cet ouvrage revient aux origines de l'euro et s'interroge : quels étaient les gains attendus d'une monnaie unique ? L'Union en a-t-elle réellement bénéficié ? Quelles conditions devaient être remplies pour que cette entreprise exigeante soit couronnée de succès ? Sont-elles aujourd'hui réunies ? Quels choix concrets, de nature politique, théorique et technique l'Union a-t-elle effectués en la matière ? Sont-ils pertinents ? Faut-il aller au-delà des inflexions actuelles et envisager des perspectives plus audacieuses ?

Faire et publier une traduction de cet article du *Diploweb*

A titre exceptionnel, la publication d'une traduction de **certains textes** publiés sur le site *Diploweb.com* peut être autorisée à **quatre conditions** :

- . Respecter l'intégrité du texte et mentionner les coordonnées bibliographiques de la version d'origine en français, avec son URL ;
- . Faire traduire par un professionnel agréé, vers sa langue maternelle ;
- . Demander et obtenir une autorisation écrite du Directeur du *diploweb.com*, Pierre Verluise, via *diploweb@hotmail.fr* . Préciser à ce moment les preuves de la compétence du traducteur et les signes de la respectabilité du support de publication choisie (site, revue, éditeur...).
- . Adresser un exemplaire justificatif de la traduction sous word **et** en pdf.

Toute traduction ne respectant pas ces quatre conditions est rigoureusement interdite et fera l'objet de

P.-S.

M. Dévoluy est également coresponsable de l'Observatoire des politiques économiques en Europe (Opee). Il a récemment publié *L'Europe économique et sociale : singularités, doutes et perspectives*, (avec G. Koenig), Presses universitaires de Strasbourg 2011. Pierre Verluise est *Distinguished Professor* de Géopolitique à l'ESC Grenoble. Directeur de recherche à l'IRIS. Directeur de séminaire à l'Ecole de guerre (Paris)

Notes

[1] Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.

[2] Cf. « La marche à la monnaie unique », dans P. Verluise, 20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée, Paris, Choiseul, 2009, pp. 135-141

[3] « Le Conseil européen est l'héritier des conférences au sommet réunissant les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres de la Communauté. Le premier de ces sommets s'est tenu à Paris en 1961. Lors du sommet européen de Paris de février 1974, il a été décidé que ces réunions de chefs d'Etat ou de gouvernement se tiendraient régulièrement et prendraient le nom de "Conseil européen", pour permettre une approche globale des problèmes de la construction européenne et assurer la cohésion d'ensemble des activités communautaires. Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Conseil européen est devenu une institution de l'Union européenne. Autre nouveauté du traité de Lisbonne, le Conseil européen est doté d'une présidence stable pour deux ans et demi. » Source : Touteurope.eu, consultation septembre 2011.